

# AUTORISATION PARENTALE POUR PARTICIPATION AU FESTIVAL DE MUSIQUE LES BARONS DU SON

Je soussigné(e) : Madame / Monsieur \_\_\_\_\_

En qualité de :  Père –  Mère –  Tuteur légal

Demeurant au : \_\_\_\_\_

Numéros de téléphone portable : \_\_\_\_\_

Représentant légal du mineur : \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_

• **Mineur de moins de 16 ans :**

J'autorise : Madame / Monsieur \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone où il pourra être joint toute la journée du 29 juin 2024 \_\_\_\_\_

à accompagner mon enfant au festival Les Barons du Son le samedi 29/06/2023.  
Cette personne majeure sera responsable de mon enfant lors de la manifestation.

• **Mineur de 16 à 18 ans**

J'autorise mon enfant à participer seul au festival Les Barons du Son le samedi 29/06/2023.

Par cette autorisation, je certifie sur l'honneur avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard du mineur ci-dessus et qu'il est bien couvert par mon assurance responsabilité civile. Je déclare décharger de toutes responsabilités le festival Les Barons du Son en cas d'incident de toute nature que ce soit et j'autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant le festival. Je renonce dès aujourd'hui à faire valoir toutes revendications, de quelque nature qu'elles soient, dans le cadre de la participation de mon enfant à l'événement Les Barons du Son.

*Merci de présenter obligatoirement à l'entrée du festival :*

- Ce document dûment complété et signé
- La carte d'identité du mineur
- Une photocopie Recto/Verso de la carte d'identité du tuteur légal
- La carte d'identité de l'accompagnateur pour le mineur de moins de 16 ans.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature du représentant légal (Précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

Pour rappel, l'accès au festival est interdit aux enfants de moins de 3 ans et  
fortement déconseillé aux enfants de moins de 6 ans.